

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricole : 495

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : LARAKI Mehdi

Date de naissance : 11/11/1928

Adresse : Rue Ahmed EL KADMINE Riviera el Ghendi

1053

Tél. : 05 22 28 82 11

Total des frais engagés : 24.85,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/05/2022

Nom et prénom du malade : LARAKI MEHDI

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Sujet agé cardiaque + Bradycardie + Infection urinaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 5/17/2022

06 JUL 2022

ACCUEIL

Docteur Amine DASSOULI

Spécialiste

en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris V

D.U d'Appareillage des Handicapés Moteurs-Paris V

D.U de Diététique et Nutrition Clinique et Thérapeutique Paris XIII

Mal de Dos, Sciatique, Douleurs os et articulations, Neuroéducation
Ostéopathie, Médecine du sport, Mésothérapie, Echographie interventionnelle

Toxine botulique, Bilan uro-dynamique



الدكتور أمين الدسوبي

إختصاصي

في الطب الفزيائي والترويض والتأهيل الوظيفي
خريج كلية الطب بباريس

شهادة الجامعة في تركيب الأعضاء الإصطناعية
و التجهيزات الخاصة بالأشخاص المعاقين بدنيا

ش. ج. في الحمية والتغذية العلاجية والسريرية - باريس ١٣

آلام الظهر، آلام العظام والمفاصل، ترويض الجهاز العصبي
التقويم اليدوي للعظام، الطب الرياضي، الحقن تحت الصدري

كشف التبول الديناميكي



Casablanca le : ٥٣/-٥/٢٠٢٢

Nom : LARAKI Mehdi



- 77.80 × 2
1) Condensil 1,25 mg (2 boîtes)
1326.00 1 g/1 pendant 2 mois
29.80 × 2
3) Aスピギ 100. 1 sachet/15
79.70 × 3
4) Ay x 5 -- 1 g/1 pendant
28.70 × 2
5) Effentil gélis. 2 - gélis × 3/1 pendant 2 mois (2 flacon)
44.00 × 3
6) Bisafine : 1 app × 21 pendant 2 mois (1 flacon)
26.40 7) Tobrex collyre : 1 glette × 3/1 (1 flacon)
140.00 8) Mebor : 1 app × 21 pendant 2 mois
140.00 9) Ocules : 1 gel/1 pendant 2 mois
149.50 10) Spectrum 500 : 1 app × 21/1 pendant 1 mois

2485.60

PHARMACIE BEYROUTH
99 Bis, Rue Beyrouth
Hay Le Bourne
Tél. : 05 22 85 59 48

Docteur Amine DASSOUL
Spécialiste
en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle
182, Bd Anoual - "Tour Anoual" 1^{er} étage n°3
Casablanca - Tél. : 05 22 86 18 69

182, Bd .Anoual «TOUR ANOUAL» 1^{er} Etage N°3

شارع أنوال «برج أنوال» رقم 3 الطابق الأول

الدار البيضاء . الهاتف : 05 22 86 08 08 36 20 19

Quartier des Hôpitaux - Casablanca Tél. : 05 22 86 08 08 36 20 19

E-mail : amidassouli@gmail.com Urgences :

06 61 07 33 59

مستعجلات